Décision 19-DCC-65 du 17 avril 2019

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Luderix International par la société Jellej Jouets et l'indivision résultant de la succession de M. Stéphane Mulliez

Posted on: 26 juillet 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Création d'entreprise commune
Partie notifiante	Jellej Jouets
Dispositif(s)	Autorisation
Sens de la décision	Autorisation Information rendue disponible le 14 mai 2019
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Luderix International

Lire

Le texte intégral de la décision
451.92 Ko

le communiqué de presse